

Diplôme d'état

Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale



TISE
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION
SOCIALE ET FAMILIALE



DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Code RNCP :
4503

Date d'enregistrement
de la certification :
4 mars 2006

Certificateur :
Ministère de la Santé
et de la Prévention

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social : il a un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion, contribue au développement de la dynamique familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale. Il intervient donc auprès de familles, de personnes isolées ou de personnes handicapées. Son intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice vise à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social. Pour ce faire, les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention (cadre de vie, alimentation, santé, gestion des ressources).

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce sur le lieu habituel de vie, au domicile des personnes aidées, ou en établissement : centre d'hébergement, centre maternel, centre d'accueil d'urgence, structures œuvrant dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garants du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique, l'intervention sociale et la mission confiée (annexe 1 de l'Arrêté du 25 avril 2006).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour l'entrée en formation.
Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques et maîtriser les techniques de la gestion de la vie quotidienne.
- Développer les capacités relationnelles permettant l'acquisition d'outils pour construire une relation professionnelle prenant en compte les différents acteurs.
- Adapter sa façon d'observer, d'agir et d'évaluer des situations en s'appuyant sur le potentiel des personnes, de l'action sociale et du territoire.
- S'approprier et construire une méthodologie de projet en travail social.
- Développer une capacité à saisir, au-delà de la demande, les besoins ainsi que les ressources des personnes à aider.
- Repérer et connaître les dispositifs essentiels d'aide et d'actions sociales en faveur des publics aidés afin d'informer, orienter, et accompagner vers les structures ou services adéquats.
- S'inscrire dans une éthique professionnelle.

DURÉE DE LA FORMATION :

Une formation professionnelle étalée sur 2 années scolaires en formation initiale ou en situation d'emploi (dont contrat de professionnalisation).

Des allègements de formation peuvent être accordés par le centre de formation (contacter le responsable de formation) en fonction des certificats ou diplômes possédés par le candidat.

Des dispenses de domaines de compétences peuvent être accordées par la DRIEETS en fonction des diplômes possédés par le candidat (contacter le secrétariat).

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

- **L'inscription se fait uniquement sur le site Internet** : www.irtsparmentier.fr
- **Épreuve écrite d'admissibilité** d'une durée de 2 heures (niveau de culture générale et aptitudes à l'expression écrite).
- **Épreuve orale d'admission** d'une durée de 30 minutes (motivations et aptitudes relationnelles, adhésion au projet pédagogique de l'établissement disponible sur notre site Internet).
- **Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité** : les candidats à la formation menant au DETISF justifiant d'un diplôme délivré par l'État ou diplôme national visé par le ministre chargé de l'Enseignement scolaire, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat, d'un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4. Sont également dispensés les lauréats de l'Institut du service civique (*Arrêtés du 27/10/2014*) et du DEMA.

Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation réalisée se situe dans une perspective de professionnalisation visant l'acquisition de compétences professionnelles reconnues et validées par l'ensemble des acteurs de la formation. L'étudiant est au centre du dispositif pédagogique. Il est auteur et acteur de son parcours de professionnalisation. Nous mobilisons, entre autres, une pédagogie active, qui permet de mettre en partage l'expérience de l'étudiant, les connaissances dispensées par l'équipe de formateurs et l'intervention de professionnels. La formation propose des temps de mise en pratique (TP) en lien avec les actes du quotidien et des cours théoriques en articulation avec la formation pratique (stages).

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles, examen final, notation de la pratique professionnelle.

TARIFS

Frais de sélection :

- Epreuve écrite d'admissibilité : 50€*
- Epreuve orale d'admission : 60 €

*ne concerne pas les candidats dispensés

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,50€/h soit un total de 12 825€ (hors autofinancement) €

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

950 heures en centre de formation, réparties en six domaines de formation

- Domaine de formation 1 : Conduite du projet d'aide à la personne
- Domaine de formation 2 : Communication professionnelle et travail en réseau
- Domaine de formation 3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne
- Domaine de formation 4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Domaine de formation 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale
- Domaine de formation 6 : Accompagnement social vers l'insertion

PRATIQUE

1 155 heures soit 33 semaines de stage

Au moins un des stages doit permettre à l'étudiant d'intervenir au domicile des personnes aidées.

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF

CALENDRIER D'ADMISSION



Établissement de Paris

Épreuves écrites et orales prévues entre mai 2024 et septembre 2024

Établissement de Melun

Épreuves écrites et orales prévues entre août et septembre 2024

Sous réserve de modification.

Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

INDICATEURS 2023 :

Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 72%
- Taux d'abandon : 17%

Établissement de Melun :

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 44%
- Taux d'abandon : 27%

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Isabelle PATOU
01 73 79 51 74
ichareyrepato@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Marilyne LASSADE
01 73 79 51 70
mlassade@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 15
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Eva MENDY
01 78 49 60 42
emendy@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Jessica VENDEUIL
01 78 49 60 05
jvendeuil@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélien MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

